

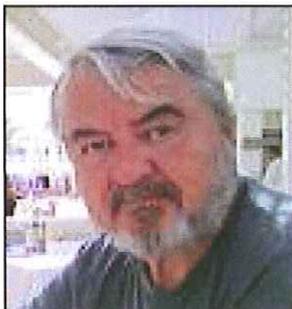
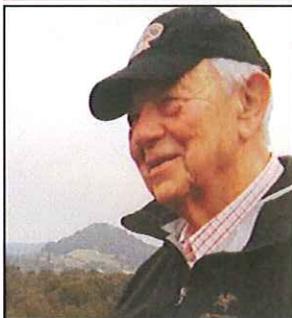


SYNDICAT DES PROPRIETAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DU VAR

L'ECHO DE LA FORÊT PRIVEE VAROISE

Sommaire

- Éditorial
- Compte rendu de l'AG 2012
- Appel aux « SAI »
- Communiqué
- Les Annonces...
- Appel aux gagnants



Circulaire n°1 juillet 2012 :

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var

Directeur de la Rédaction :
Frédéric Georges ROUX

Date du dépôt légal : 27 avril 2012

N° ISSN : 2259-3888

EDITORIAL

Le mot de l'ancien Président :

Chers amis,
Les hommages chaleureux que vous m'avez témoignés sont la preuve que chaque jour qui suffit sa peine n'est jamais perdu.

C'est dans le cadre merveilleux du village de SEILLANS, patrimoine culturel exceptionnel de notre beau département, qu'a su mettre en valeur son maire, Monsieur René UGO, que notre Assemblée Générale, véritable université annuelle de notre association s'est tenue dans la convivialité.

En ce jour où je me retire d'une fonction, mais pas de notre grande famille, je remercie tous ceux qui sont venus m'apporter leur témoignage d'attachement à nos valeurs. Je crois, sans outrecuidance, qu'ils ont été récompensés par les exposés qui ont été présentés, et par la réception dont nous avons pu goûter les plaisirs.

Maintenant, « au boulot ». Je vous demande d'accueillir avec toutes ses qualités notre nouveau Président : Frédéric-Georges ROUX. Il conduira notre navire à sa manière, je le soutiendrai avec l'ensemble du conseil d'administration dans toutes les actions qui seront opportunes.

Bonne chance, Frédéric, et que vive notre forêt.

Louis VALENTIN
Président Honoraire

Le mot du nouveau Président :

Chers amis,
Comment, en cet instant du passage d'un relais que Louis Valentin a porté pendant trente ans sans faiblir ni s'essouffler, puis-je ne pas sombrer dans les banalités ?

Et pourtant, soyez certains que c'est avec une réelle émotion et surtout un grand respect que je rends hommage à celui qui a su animer et développer notre syndicat et en diriger la petite équipe de bénévoles qui vous sont dévoués. Je tiens à le remercier du support dont il m'a assuré et de sa disponibilité à venir dont nous aurons tous encore pour longtemps un grand besoin.

Je mesure à la fois l'honneur qui m'a été fait de lui succéder mais aussi l'ampleur de la tâche qui nous attend. Nous devons poursuivre nos

objectifs, aimer certes nos forêts, mais surtout défendre nos droits et valoriser notre patrimoine. Nous avons besoin pour cela d'être toujours plus forts, plus mobilisés, plus actifs.

Nous sommes aujourd'hui près de 900 adhérents. C'est beaucoup mais il y a plus de 8.000 propriétaires forestiers de plus de 4 hectares dans le Var et près de 80.000 dont les parcelles, certes plus modestes, sont boisées et requièrent toute notre attention. Fixons nous l'objectif d'être au moins 1.500. Nous voulons être respectés et incontournables. Fixons nous l'objectif que 100 % des propriétaires de plus de 25 hectares disposent demain d'un Plan Simple de Gestion. Nous voulons être exemplaires et prouver notre attachement à la gestion durable, au respect de l'environnement et à la protection de la biodiversité. Fixons nous l'objectif d'adhérer à PEFC, c'est un engagement volontaire peu coûteux mais essentiel, à la fois pour que nos droits de propriétaires ne soient pas critiqués mais aussi pour que nos productions et services trouvent les débouchés que nous souhaitons et pour lesquels nous œuvrons.

Pour cela, j'ai besoin de vous, nous avons besoin de vous. Ne vous reposez pas sur un Président, ni sur un bureau, ni sur une vingtaine d'administrateurs dévoués, quelles que soient nos disponibilités, notre volonté de mobilisation, notre énergie. Vous êtes nos relais, vous êtes nos boosters, vous êtes nos aiguillons... mais vous êtes aussi des acteurs. Je suis, nous sommes, à votre écoute, à votre service... pour vous défendre, pour soutenir vos projets ou vos difficultés. Mais nous devons aussi faire face aux très nombreuses commissions et autres réunions où il nous faut être présents, face parfois à des représentants des collectivités qui ne nous sont pas nécessairement favorables, face à des associations en nombre infini qui nous sont souvent hostiles... Alors, soyez militants, nous sommes un syndicat. Faites-moi savoir, faites-nous savoir, ce que vous pouvez faire pour la propriété forestière varoise, un peu de votre temps, une disponibilité locale, un domaine de prédilection, une nouvelle adhésion... D'avance merci de vos contributions.

Très cordialement,
Frédéric-Georges Roux
Président

A votre écoute et à votre service.

Procès verbal des AG ordinaire et extraordinaire du 11 mai 2012 à Seillans

Le 11 mai 2012 à 9h00, régulièrement convoqués, les adhérents du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var se sont réunis dans la salle polyvalente de Seillans (Var) en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle puis en Assemblée Générale Extraordinaire à fin d'approuver une nouvelle version des statuts.

Assemblée Générale Ordinaire annuelle

Faisant suite à l'allocution de bienvenue de Monsieur René Ugo, Maire de Seillans, le Président Louis Valentin rappelle que les statuts précisent que « les délibérations sont prises à la majorité des membres présents ou représentés » et donc n'imposent pas de quorum. En conséquence les deux assemblées peuvent délibérer et voter régulièrement.

Rapport moral, rapport d'activité et rapport financier

Le Président présente son rapport moral en expliquant tout d'abord comment fonctionne le syndicat (bureau, conseil d'administration et secrétariat) puis décrit les relations avec les organismes forestiers principaux (CRPF, Fédération Nationale, ASL et Coopérative), l'État (DDTM et DREAL) et les collectivités territoriales (notamment le Conseil Général).

Il décrit le travail de syndicaliste que les administrateurs effectuent dans les différentes commissions en insistant sur l'importance des prises de positions parfois difficiles à tenir.

Il décrit nos participations à différentes manifestations (par exemple Salon Batimat à Toulon, Fête Toutenbois à Carnoules...), indique que notre trésorerie se porte bien et donne quelques grandes lignes sur notre avenir et commente notamment nos préoccupations en matière de prévention et de lutte contre les incendies de forêt (Pidaf, DFCI...) et nos soucis quant à l'état sanitaire de nos forêts.

Puis vient un moment d'émotion lorsqu'il aborde publiquement sa décision de passer la main à un successeur. Il retrace les moments les plus intenses de plus de trente années à la présidence du Syndicat et rend hommage à tous ceux avec lesquels il a œuvré pour la défense de nos forêts. Une longue et chaleureuse « standing ovation » témoigne de l'attachement des adhérents à la manière exceptionnelle avec laquelle il a dirigé le Syndicat.

Puis Christian Mercier, Trésorier depuis le 1^{er} janvier 2012 en remplacement de Jean Falcoz, démissionnaire de cette fonction, présente le rapport financier.

Résolutions

Les deux premières résolutions sont mises aux voix et approuvées à l'unanimité.

Résolution n°1 (Approbation du rapport moral) : « L'Assemblée Générale donne quitus au Président et au Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2011 »

Résolution n°2 (Approbation du rapport financier) : « L'Assemblée Générale approuve les comptes 2011 et en donne quitus au Trésorier et au Conseil d'Administration »

Il est ensuite abordé les évolutions du Conseil d'Administration suivies du vote des résolutions 3, 4 et 5 qui sont approuvées à l'unanimité.

Résolution n°3 (Renouvellement de mandats d'administrateurs arrivés à échéance) : « L'Assemblée Générale renouvelle pour 6 années les mandats d'administrateurs de : Élisabeth Guyonnet, Philippe Bregliano, Christian Weibel, Louis Valentin »

Résolution n°4 : « L'Assemblée Générale prend acte : de la démission de Jean Falcoz de sa fonction de Trésorier au 31 décembre 2011 et de son remplacement par Christian Mercier au 1^{er} janvier 2012 de la décision de Louis Valentin de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de Président et qu'il sera procédé à l'élection de son successeur lors du prochain Conseil d'Administration fixé le 15 mai 2012 »

Résolution n°5 : « L'Assemblée Générale prend acte de l'arrivée au Conseil d'Administration de cinq nouveaux administrateurs postulants dont l'élection définitive pour un mandat de 6 années lui sera proposée lors de l'AG 2013, au terme de la période d'observation statutaire d'un an : Sue Jones, Yves Aquadro, Bruno Giaminardi, Hervé Racine, Pierre Burel »

Assemblée Générale Extraordinaire : nouveaux statuts

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire étant épuisé, Le Président ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée à effet d'approuver les nouveaux statuts.

Frédéric-Georges Roux, administrateur, explique les raisons de cette mise à jour, comment il a été procédé pour arriver au texte final. La résolution n°6 est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Résolution n°6 (Approbation des nouveaux statuts) : « L'Assemblée Générale approuve les statuts proposés par le Conseil d'Administration qui les a validés lors de sa réunion du 17 janvier 2012 et qui ont été diffusés simultanément à l'envoi des convocations pour les AG ordinaire et extraordinaire du 11 mai 2012 »

Les ordres du jour des Assemblées Générales étant épuisés, le Président déclare la réunion statutaire close à 10h30 et remercie tous les participants.

Appel aux « SAI »

Mais me direz-vous, chers adhérents, qu'est-ce qu'un « SAI » ?

J'ai du mal à imaginer que dans notre communauté de propriétaires de parcelles forestières varoises, nous soyons encore si nombreux à être « Sans Adresse Internet », plus de deux sur trois dans le fichier de nos presque neuf cents adhérents ! Est-ce une réalité, un oubli ou le souhait de ne pas être importuné par messages non sollicités. Mais je doute que vous ayez des craintes concernant un tel risque de la part de votre syndicat.

Notre circulaire et nos moyens, pas seulement financiers, ne sont plus suffisants pour vous faire bénéficier tous du grand nombre d'informations de toutes natures (sylvicoles, juridiques, fiscales, comptes-rendus des nombreuses réunions auxquelles nous participons et vous représentons, activités et annonces diverses...).

Nous sommes en train de travailler à la fois sur la mise en ligne sur Internet d'informations spécifiques aux forêts privées varoises mais aussi sur une utilisation plus fréquente de la messagerie électronique pour vous faire profiter plus rapidement de plus d'informations qui devraient vous concerner.

Alors, prenez quelques secondes de votre temps et envoyez un mail à Sandra en précisant par exemple dans l'objet : « mise à jour fichier » et en rappelant vos coordonnées dans le corps du message (nom, prénom, adresse, téléphones... mais aussi parfois l'intitulé de la personne morale, groupe-ment, SCI... que vous représentez)

Vous passerez ainsi du statut de SAI à celui de « qui sait, car mieux informé »

Cordialement.

COMMUNIQUÉ

Frédéric-Georges Roux est élu Président du Syndicat des Propriétaires Forestiers et Sylviculteurs du Var et succède à Louis Valentin qui lui cède la place au terme de 30 années de mandat.

En clôturant l'Assemblée Générale annuelle du Syndicat des Propriétaires Forestiers et Sylviculteurs du Var qui s'est tenue à Seillans le 11 mai 2012, le Président Louis Valentin, 86 ans, a confirmé qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat et que, tout en restant administrateur, il avait décidé de passer la main à un plus jeune. Une longue et chaleureuse « standing ovation » a alors témoigné de l'attachement des adhérents à la manière exceptionnelle avec laquelle il a dirigé le Syndicat pendant plus de 30 années.

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration s'est réuni le 15 mai 2012 au siège social du Syndicat, situé à la Maison de la Forêt, quartier des Lauves, au Luc-en-Provence et a élu Frédéric-Georges Roux à la Présidence du Syndicat avant de procéder à l'élection des vice-présidents et à la composition du nouveau bureau ainsi constitué :

- Frédéric-Georges Roux, Président
- Michel Dard, Premier Vice-président
- Christian Mercier, Vice-président et Trésorier
- Françoise Binet, Vice-présidente et Secrétaire
- Louis Valentin, Président honoraire

À cette occasion, Frédéric-Georges Roux, 68 ans, polytechnicien, ancien dirigeant d'entreprises, retraité, forestier à Carnoules, administrateur du Syndicat depuis plusieurs années a déclaré « *Je tiens tout d'abord à rendre hommage à Louis Valentin, un prédécesseur d'exception, et à le remercier au nom de tous, non seulement pour ce qu'il a fait pendant 30 ans pour le Syndicat et la forêt varoise, mais surtout pour le soutien à venir dont il m'a assuré et dont j'aurai grand besoin pour poursuivre, sans nul doute avec un style différent, mais avec autant de motivation et de passion, nos actions au service de nos adhérents et de la forêt avec une équipe dynamique, compétente totalement impliquée. Nos deux principales priorités, la défense et la valorisation de la forêt privée, s'inscrivent dans un contexte de développement durable, dans le respect de l'environnement, de la biodiversité et des populations qui nous entourent* ».

La forêt couvre 62 % de la surface du Var et en fait l'un des deux premiers départements forestiers métropolitains. 82 % de cette forêt varoise, soit de l'ordre de 300.000 hectares, appartiennent à des propriétaires privés qui la gèrent de façon durable, contribuant ainsi au stockage du carbone, à la restitution d'oxygène, au filtrage de l'eau, à la protection des espèces animales et végétales.



Les Annonces de la Forêt Varoise

En cas de vente, nous vous serons bien reconnaissant de nous communiquer le nom de l'acquéreur et le prix de vente à l'ha. N'oubliez pas de faire adhérer vos acquéreurs à notre syndicat. Nous comptons sur vous.

PROPRIETES A LA VENTE :

- 30 ha sur LE LUC proche du Pavillon Saint ANDRE mail direct : (anglais) gary.kennedy05@btinternet.com
- 40 ha sur LA LONDE DES MAURES
- 10 ha sur PIGNANS essences: chênes liège, châtaigniers ...
- 32 ha sur LA MOTTE, Colline du Rousset
- 12 ha avec 2 ha agricole sur MONTFERRAT. Site pour info : <http://www.jeaumiguy.com>
- 2.5 ha sur LA ROQUEBRUSSANNE
- 35 ha sur GASSIN
- 20 ha sur RIANNS accès facile, chênes, sapins, pins...
- 10 ha BRIGOLES, 15 ha LA MOLE ; 145 ha St MAXIMIN ; 42 ha St ZACHARIE, 8 ha LES ARCS et 7 ha ROCBARON
- 17 ha et 18 ha (morcelées) sur VIDAUBAN, terrains plats et en colline, facile d'accès
- 10 ha sur BARGEMON, forêt Château de Fauvas
- 23.50 ha avec cabanon sur COLLOBRIERES lieu dit Le Fe - sections G124 G125 G126
- 4.83 ha sur Lorgues
- 1 ha sur Fayence Mail : jacques.reich@neuf.fr
- 4 ha sur Carqueiranne site: <https://sites.google.com/site/baurouge83/>
- 6 ha sur Bormes les Mimosas
- 17 ha de pins et de chênes plus 2.60 ha en vignes AOC (19.60 ha en tout) sur CABASSE
- 14 ha sur Gonfaron (2 cabanons, source et châtaigniers)
- 132 ha sur Mons principalement peuplée de chênes (avec Plan de Gestion)
- **Particulier** cherche 200 à 300 ha dans le secteur de Saint Antonin du Var

Les adresses utiles :

Rappel pour les internautes :

Certification : www.pefc.org

Forêt Privée nationale : www.foretpriveefrancaise.com/paca

Info régionale : www.ofme.org/crpf/ ou www.ofme.org/

Tourisme : www.forestour-paca.org

Info environnement : www.environnement.gouv.fr

Centre Régional de la Propriété Forestière Antenne du Var.

Maison de la Forêt Quartier des Lauves 83340

LE LUC Techniciens : **Var Ouest : Jean-Marc CORTI** Tél.

: 04.94.50.11.51 Mail : jean-marc.corti@crpf.fr

Var Est : Stéphane NALIN Tél. : 04.94.50.11.52

Mail : stephane.nalin@crpf.fr

Secrétariat du CRPF (Sandra): tél. : 04.94.50.11.53 lundi et jeudi matin. Mail : secreariat.leluc@crpf.fr



Provence Forêt Antenne du VAR

Maison de la Forêt Quartier des Lauves 83340

LE LUC Techniciens : **Var Est** -Emmanuel

ATANOUX Tél. : 04.94.50.11.55 **Var Ouest** -Jérôme BOLEO

Tél. : 04.94.50.11.56

ASL Subéraise Varoise

Pôle Forêt Quartier Précoumin Route de Toulon

83340 LE LUC Tél. : 04.94.73.57.92 Techniciens de



Appel aux gagnants :

Lors du repas de l'assemblée générale à Seillans le 11 mai dernier, certains des gagnants du Quiz sur les vins animé par le sommelier, se sont éclipsés avant d'avoir reçu leur prix. Ce prix, une bouteille de vin rouge par personne est à

vos disposition dans notre bureau au Luc en Provence. Vous pouvez appeler Sandra les jours de permanences pour venir récupérer ce gain. (Gagnants : Tables 1 et 2)



Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var
Membre de la Fédération Nationale des Forestiers Privés de France

Maison de la Forêt - Quartier des Lauves - 83340 LE LUC

Tél. : 04.94.50.09.70 Fax : 04.94.50.09.71

Mail : sfsvar@aol.com

Permanences : mardi et vendredi de 09h00-12h00

